RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ALLIER

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BROÛT-VERNET

N°07/2023

Séance du 06 Février 2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 11
Absents excusés : 4
Absents:

Nombre de suffrages :
Exprimés : 15
Pour : 15
Contre :
Abstentions : 0

Date de convocation
30/01/2023

Date d'affichage
30/01/2023

OBJET

Demande de subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la restauration de l'aigle lutrin et de 2 tableaux

L'an deux mil vingt-trois, le six février, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Bernard DEVOUCOUX.

Etaient présents : Messieurs Bernard DEVOUCOUX, Jean-François BURLOT, Didier CROCHET, Mickaël SEIDLER Jean-Marc BOUZIN, Sylvain JAFFUEL, Pierre de LARMINAT et Mesdames, Sylvie RICHARD, Aurélie MURE, Christine MARTINS, Frédérique RONDEPIERRE.

Etaient excusés : Monsieur Patrick MAGERAND (procuration Monsieur Bernard DEVOUCOUX) Monsieur Pierre HOUBÉ (procuration Monsieur Pierre de LARMINAT) Madame Catherine BARBECOT (procuration à Madame Sylvie RICHARD, Madame Béatrice GOYET (procuration à Monsieur Jean-François BURLOT).
Etaient absents :
A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Mickaël SEIDLER

Monsieur le Maire présente le projet de restauration de l'aigle lutrin et de 2 tableaux pour l'église de la commune ainsi que les devis pour ces dernières
Le coût de ces restaurations s'élève à :

- 10 930,80 € TTC pour l'aigle lutrin,
- 10 200€ TTC pour le tableau : « La Sainte-Famille »,
- 9 936 € TTC pour « La Vierge aux Donateurs ».

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Plan de Préservation et de mise en valeur du patrimoine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide de de solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 15% dans le cadre du Plan de Préservation et de mise en valeur du patrimoine

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme.
Fait à Broût-Vernet,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

MAIRIE DE BROUT-VERNET
03110

Acte rendu exécutoire le
- Après mise en ligne sur le site de la commune le
- Apres transmission au contrôle de légalité le……